

CADA D'AUCH & L'ISLE JOURDAIN

Le Cada (Centre d'accueil pour demandeurs d'asile) accueille, héberge et domicilie les demandeurs d'asile orientés par l'Ofii pendant la durée de leur procédure. Les personnes y bénéficient d'un accompagnement administratif, juridique et social adapté à leur situation. Pour réaliser ces missions, l'équipe s'appuie sur un réseau de partenaires locaux, notamment les collectivités territoriales et le tissu associatif local. Le Cada accompagne également les personnes ayant obtenu une protection internationale dans leurs démarches d'accès à l'emploi et au logement, en vue de faciliter leur intégration.

3, quai des Marronniers, 32000 Auch
4 rue de l'Égalité, 32600 L'Isle Jourdain

Ouverture : février 2003

Extension au cours de l'année : 14 places

Capacité au 31/12/2024 : 210 places

Nombre de places LGBTI+ : 11 places

Nombre de logements gérés : 62, dont 22 dans le parc social et 40 dans le parc privé

PUBLIC ACCUEILLI

308 personnes accueillies en 2024

RÉPARTITION DES ADULTES

42% - FEMMES
57% - HOMMES
1% - NEUTRES

37% - EN FAMILLE
63% - ISOLÉES

12% - 18-25 ANS

21 personnes LGBTI+ accueillies

PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE

15% - GUINÉE : 46 PERSONNES

11% - RUSSIE : 33 PERSONNES

8% - COLOMBIE : 24 PERSONNES

7% - AFGHANISTAN : 23 PERSONNES

6% - ARMÉNIE : 20 PERSONNES

ACTIVITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT EN 2024

115 personnes (64 ménages) entrées

108 personnes (58 ménages) sorties

16 mois de séjour en moyenne

92% d'occupation en moyenne

104 personnes accompagnées pour l'affiliation à l'Assurance maladie

26 personnes aidées pour la procédure devant l'Ofpra

31 personnes aidées dans leurs démarches auprès de la CNDA

47% de protections accordées (Ofpra et CNDA)

AUTONOMISATION ET INSERTION DES BÉNÉFICIAIRES DE LA PROTECTION INTERNATIONALE (BPI)*

152 personnes BPI (66 ménages) hébergées

22 personnes (17 ménages) sorties du dispositif

17 mois de séjour en moyenne à compter de l'obtention de la protection internationale

↳ INSERTION PAR LE LOGEMENT

41% sorties du centre dans le cadre de la mobilité géographique

* personnes réfugiées et bénéficiaires de la protection subsidiaire